

# La Caravelle

La revue de l'ARDD | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds

**Vie associative :**  
**Réunion du groupe**  
**de parole**

**Témoignage :**  
**Le tour de France**  
**à Saint-Fargeau**



**Dossier**  
**L'implant**  
**cochléaire**

# Courrier des lecteurs

Brèves

## Le dossier « La surdit  a-t-elle des aspects positifs ? » du pr cedent num ro a suscit  plusieurs courriers, en voici deux :

Quelques r actions   propos de votre article s'interrogeant sur la surdit  b n fique ou pas.

Le fait de devenir sourde profonde m'a appris   quel point ce sens est riche et pr cieux, plus que la vue, connaissance intellectuelle bien s r. Sur un autre plan, devenir presque sourde a modifi , en bien, mes comportements. J' tais une personne qui coupait sans cesse la parole   tout un chacun. C' tait d plaisant, mais je ne pouvais m'en emp cher. Eh bien, depuis nombre d'ann es, je suis tellement sur le qui-vive pour comprendre mes interlocuteurs que je ne pense pratiquement pas   ce que je pourrais r pondre. N'ayant rien   dire, je n'interromps plus et je r fl chis davantage avant de parler.

Par ailleurs, j'ai peut  tre mal lu l'article, mais se f liciter que des personnes soient b n voles par suite de leur surdit  ne me semble pas judicieux. Ces personnes n'auraient-elles pas  t  b n voles de toute fa on ? Je suis b n vole depuis 12 ans et pas dans une association de sourds. Supposer que Beethoven et Goya auraient produit des  uvres de moindre qualit  s'ils n' taient pas devenus sourds me para t aussi assez hasardeux,   la limite de la lecture dans le marc de caf .

La surdit  est un malheur, l'isolement qui en r sulte aussi, et il me para t plus source de d s quilibre psychique que d' panouissement. Cela me fait penser aux personnes qui me disent innocemment « vous avez de la chance car pour vous concentrer sur un travail il vous suffit d'arr ter vos appareils ! » Certes c'est une cons quence b n fique mais qui est pr t   en payer le prix ?

Madame, Monsieur, je vous remercie de m'avoir lue. Longue vie au journal !

P.S. : Quant   David Lodge, il m'a surtout paru un homme n'acceptant pas son handicap.

Il est pr t   se mettre dans des situations invivables plut t que de se dire sourd en face des autres.

□ Mich le Carette

## Vous avez dit Souffrance ?

J'ai lu avec int r t, dans le dernier num ro de *La Caravelle*, le dossier sur les aspects positifs de la surdit . Au d but, un terme a fait tilt ; et je le connaissais d j  : « La souffrance ». Ce n'est pas propre   la surdit , ni au handicap en g n ral.

Chacun va r agir diff remment   cette souffrance selon sa personnalit  et son caract re, selon son pass , son environnement (familial, professionnel, et social), selon l'environnement soci tal.

La souffrance peut sublimer l'individu en l'amenant   se surmonter et   devenir un g nie (dans son domaine pas forc ment artistique) sans  tre un h ros. Elle peut au contraire  tre anesth siante : l'individu va tout baser sur le handicap, faire comme si (d ni ou non) et en  tant pas forc ment soi m me.

Elle peut  tre « tueuse » faisant de l'individu un « mort vivant » qui vit sa vie sans passion, sans vie sociale ou autres, qui vit comme un animal et rien de plus.



  chacun sa Caravelle

## L'individu s'adapte ou non   son handicap ?

Je pense que selon les capacit s pr sentes et le v cu ant rieur (heureux et malheureux) le handicap va cristalliser certains traits ou va mettre d'autres non encore mis en valeur car n'ayant pas trouv  de d tonateur.

Dans l'article une phrase m'a agac  : « un aveugle ne peut plus peindre ».

La revue de R tina France publie dans son num ro 70 de juin 2009, un article intitul  « *Malvision et peinture* » qui d montre le contraire avec des exemples tels que Goya, Le Titien ou Matisse !

□ Vincent Jaunay, devenu sourd implant  cochl aire, malvoyant

## R ponse de Mich le Fleurant

  propos de la r flexion d'Annie Rivoal (*La Caravelle* 187) sur le groupe de parole : « probl me de communication dans le couple », je tiens   rappeler que le th me de ce groupe de paroles  tait « la communication dans le couple Bien entendant-malentendant ».

Nous n'avons pas abord  le th me de la communication dans le couple malentendant, car les probl mes sont diff rents. Mais qu'Annie se rassure, il n'a pas  t  oubli  et il a  t  pr vu de le traiter dans un des prochains groupes de paroles 2009-2010, o  sont convi s   participer tous les couples de malentendants d sirant s'exprimer. Annie sera la bienvenue, si elle souhaite participer. L' change des points de vue peut  tre b n fique   chacun tout en permettant de porter un autre regard sur son handicap.

□ Mich le Fleurant



**LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE**  
* tudes et applications*

20, rue Th r se, angle avenue de l'Op ra - 75001 PARIS  
T l. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



## Sommaire

n°188 • Septembre 2009

<b>Courrier des lecteurs</b>	2
<b>Vie Associative</b>	
Les orientations 2009 de l'UNISDA	4
Réunion du groupe de parole	5
<b>Dossier</b>	
L'implant cochléaire	6
<b>Témoignage</b>	
Le tour de France à Saint-Fargeau	14
De la lecture labiale à l'implant cochléaire	16
Une révolution dans les loisirs pour malentendants	16
<b>Environnement</b>	
Le bruit peut tuer	17
<b>Culture</b>	
Le cinéma européen	18
Présentation des spectacles	19

*La Caravelle*

est une publication trimestrielle de l'ARDDDS  
1-3, rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris  
Tél. : 01 46 42 50 32

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires

**Directeur de la publication :**

Aline Ducasse

**Rédactrice en chef :**

Aline Ducasse

**Rédactrice en chef adjoint :**

Anne-Marie Choupin

**Ont collaboré à ce numéro :**

Suzy Bassolé, Lumiora Billière-George,  
Anne-Marie Choupin, René Cottin,  
Aline Ducasse, Michèle Fleurant,  
Serge Galinaud, Michel Giraudeau,  
Manuella Lefèvre, Denise Martin-Bonriot,  
Brice Meyer-Heine, François Raach-Cloos,  
Professeur Sébastien Schermerber,  
Catherine Sermage.

**Couverture :**

Château de Saint-Fargeau (Yonne 89)

**Mise en page - Impression :**

Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs  
16, passage de l'Industrie 92130 Issy-les-Mlx  
Tél. : 0140 930 302  
www.lmdc.net

Commission paritaire : 0611 G 84996  
ISSN : 1154-3655

# Amis lecteurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai animé, pendant 5 ans, l'élaboration de notre magazine *La Caravelle*. Je remercie du fond du cœur chaque membre de l'équipe de rédaction qui, à chacun de ces 20 numéros, a joué sa partition avec excellence.

Votre courrier, vos questions, vos critiques, vos encouragements ont été notre moteur.

Mais afin de ne pas tomber dans la routine tout bon orchestre doit renouveler son chef. Il est temps que je cède ma baguette à d'autres talents qui permettront de renouveler notre répertoire.

Aline Ducasse et Anne-Marie Choupin ont bien voulu accepter, à titre provisoire, de prendre ensemble la direction de *La Caravelle* en attendant que d'autres volontaires se manifestent.

Pour ma part, ces quelques années m'ont enrichi, j'ai appris la diversité du monde de la surdité et de la malentendance. Chacun d'entre-nous ressent et surmonte ses difficultés de manière spécifique et nos échanges sont toujours riches.

Les associations de sourds et malentendants sont nombreuses et nous avons besoin de nous regrouper pour mieux nous faire entendre.

Nous avons déjà évoqué dans nos colonnes le Bucodes (Bureau de coordination des associations de devenus sourds) créé en 1972, qui regroupe, en France, la quasi totalité des associations de personnes devenues sourdes. Le Bucodes traverse actuellement une grave crise financière. Un nouveau conseil d'administration de 21 membres vient d'être élu.

L'ARDDDS a pris ses responsabilités et 5 d'entre-nous sont maintenant administrateurs du Bucodes : Anne-Marie Choupin, René Cottin, Richard Darbéra, Michel Giraudeau, Brice Meyer-Heine (Aline Ducasse est suppléante). Au sein du nouveau Bureau du Bucodes Richard Darbéra a été élu président. Moi-même, vice-président, et Michel Giraudeau trésorier adjoint. La première tâche de ce nouveau bureau, qui a travaillé tout l'été, a été de réduire les coûts fixes. À ce sujet, certains d'entre-vous ont proposé une aide financière. Elle serait, maintenant, la bienvenue pour conforter la remise en route du Bucodes.

Nous suggérons à tous nos lecteurs qui le peuvent de prendre également un abonnement à *Résonnances*, qui est la revue du Bucodes.

Le prix minimum de l'abonnement annuel est de 10 euros.

Une association vit et se fait connaître par son magazine. *Résonnances* et *La Caravelle* donnent des informations complémentaires.

Nous attendons aussi vos réactions pour orienter chacun de ces magazines sur les thèmes qui vous semblent prioritaires.

J'espère que vous serez encore plus nombreux à nous lire.

Tous mes vœux de succès accompagnent Aline et Anne-Marie.

□ Brice Meyer-Heine

**Crédits dessins et illustrations :**

CHU de Grenoble, René Cottin, Cécile Dulion, Michèle Fleurant,  
Michel Giraudeau, M.-P. Goujon, Manuella Lefèvre.

# Les orientations 2009 de l'UNISDA

**Lumioara Billière-George a bien voulu reprendre le rôle de reporter pour La Caravelle lors de l'Assemblée Générale de l'Unisda et nous dévoile les grandes lignes des projets 2009 :**

L'UNISDA est l'Union nationale de l'ensemble des organisations des devenus sourds et des sourds de naissance, signeurs ou oralistes, ainsi que des parents d'enfants sourds. Elle est l'interlocutrice privilégiée aussi bien des différents ministères que de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), des missions d'accessibilité de la SNCF, RATP, etc. C'est dire l'importance des choix faits pour l'année qui vient, à savoir :

**Obtenir la mise en place de centres relais pour les administrations** comme pour les usagers, le public comme le privé. Un comité de pilotage pour l'accessibilité téléphonique et les appels d'urgence sera mis en place. Il s'agira de construire un label de l'accessibilité.

Permettre **une vision d'ensemble du parcours du jeune sourd** en fédérant les différentes parties prenantes pour arriver à un plan d'action minimum par ministère. Un comité de pilotage comprenant les différentes administrations impliquées, l'Éducation nationale et le Ministère des Finances et auquel l'UNISDA sera associée démarrera en juillet.

Une conférence de consensus pourrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Le but poursuivi est de :

- Promouvoir le libre choix et de veiller à la qualité des modes de communication.
- Améliorer l'information et l'accompagnement des familles.
- Organiser les parcours scolaires en fonction des choix linguistiques et veiller à ce que les programmes correspondent à ceux de l'Éducation Nationale.
- Favoriser la formation des enseignants pour sourds.
- Augmenter la qualité des modes de communication.
- Soutenir l'accompagnement des jeunes sourds en difficulté.
- Viser l'unicité de formation de l'enseignement spécialisé des jeunes sourds.
- Faciliter l'accessibilité vers l'enseignement supérieur et les formations professionnelles.

Contribuer au plan métier et à **l'obtention d'un label des professions de l'accessibilité** les validant. S'investir dans le développement des professions de l'accompagnement, interprètes et codeurs,

en ne se cantonnant pas aux questions de « dépendance » et au problème des personnes âgées handicapées.

Continuer - via l'enquête entreprise - **la réflexion sur les personnes âgées** et le travail à entreprendre dans les maisons de retraite. Mettre l'accent sur la formation et l'accompagnement du personnel.

**Se mobiliser sur le cinquième risque** nommé aussi « risque de dépendance » ou « risque de perte d'autonomie ». L'objectif est d'obtenir qu'une aide en nature ou en espèces - la compensation personnalisée pour l'autonomie - devienne un droit universel quels que soient l'âge et les causes de la perte d'autonomie.

**Continuer à se mobiliser sur la détresse psychologique.**

Persévérer dans la mobilisation pour obtenir le sous-titrage de toutes les émissions TV, celles en direct y compris, ainsi que des films et DVD français.

□ Lumioara Billière-George

## Invitation aux réunions du 1<sup>er</sup> trimestre 2009/2010 Section Parisienne de l'ARDDS

Le Pôle d'activités parisiennes de l'ARDDS invite tout adhérent ou personne malentendante intéressée par les activités de notre association aux dates suivantes :

- **mardi 3 novembre de 16h30 à 18h30** : réunion du groupe de parole animée par Michèle Fleurant ;
- **mardi 24 novembre de 18h30 à 20h30** : réunion thématique animée par Renaud Mazellier (présentation technique des prothèses Bluetooth et Phonak) ;
- **mardi 8 décembre de 16h30 à 18h30** : réunion du groupe de parole animé par Michèle Fleurant.

Toutes ces réunions auront lieu à la MDA (Maison Des Associations) :  
1-3, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris.

Si vous êtes intéressé, pour tout renseignement ou pour vous inscrire : [suzy.bassole@ardds.org](mailto:suzy.bassole@ardds.org)

□ Suzy Bassolé



# Votre participation au **groupe de parole** a t-elle modifié **vos** comportement ?

Tous les 1<sup>er</sup> mardis de chaque mois (hors vacances scolaires), la section parisienne de l'ARDDS organise des groupes de parole à la MDA du xx<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ci-joint un résumé des échanges qui ont eu lieu lors de la dernière réunion de la saison, mardi 2 juin 2009.

Michèle Fleurant, notre psychologue souriante et détendue, comme toujours, accueille le petit groupe toujours aussi sympathique et recadre le thème de la réunion du jour « *Est-ce que le fait de dire aux autres vos propres difficultés et de connaître les réactions de chacun vis-à-vis de sa propre surdité, a modifié, quelque chose pour vous ?* ».

Les réponses sont assez réconfortantes, chacun s'exprime sans difficulté et sans gêne, sûr que l'autre a ressenti à un moment ou à un autre, les mêmes difficultés :

- « *Ça m'a fait prendre conscience de mes réactions; avant, j'étais toujours dans le négatif* ».
- « *Au contact de ceux qui ont les mêmes problèmes que moi, j'accepte mieux ma surdité* ».
- « *J'ai du plaisir à venir voir des personnes qui n'entendent pas comme moi je m'aperçois que je ne suis pas la seule, car dans ma famille je suis seule dans ce cas, je me sens plus heureuse maintenant* ».
- « *J'ai toujours du mal à dire à mon entourage que je suis malentendant (M.E), mais je suis sur le bon chemin* ».

Même ceux qui viennent seulement d'arriver dans le groupe, estiment que cette démarche est utile, car elle permet d'entendre les autres et de retrouver ce qu'ils ressentent vraiment eux mêmes. Tous ont envie de dialoguer et pas seulement en vis-à-vis.

Mais comment est-il possible de dialoguer en groupe, sans imposer trop d'efforts aux entendants ?

Certains d'entre nous pensent qu'il faut se battre pour continuer d'exister dans la société, pour que les M.E soient admis dans la société, car les entendants seront forcément amenés à rencontrer des M.E dans leur vie.

Malheureusement, même à l'hôpital, les équipes soignantes sont souvent incapables de se mettre à notre place, les conséquences sont souvent graves, voire dramatiques pour les M.E Un conseil : pensez à demander une copie de votre dossier médical, c'est le bon réflexe quand on ne comprend pas tout. On ne peut s'empêcher de revenir aux éternelles maladroites des entendants, que faut-il dire pour que les gens comprennent notre problème rapidement ?

S'imposer (des cours de théâtre improvisé pourraient nous y aider) ou bien dire tout simplement « *J'ai du mal à entendre, je porte un appareil et en plus, je dois pouvoir lire sur vos lèvres* ».

Reconnaissons qu'il y a tout de même des personnes qui s'adaptent à notre situation, certains ont peut être un fâcheux caractère qu'il vaut mieux éviter. Mais ne baissons jamais les bras, sinon il y a un risque de ne plus chercher à comprendre.

**Le bilan de cette 1<sup>re</sup> année du groupe de parole étant très positif, les participants souhaitent continuer et proposent des thèmes qui les intéresseraient :**

- Une formation pour s'affirmer vis-à-vis des autres, pour que notre surdité ne passe pas pour une fantaisie.

- Comment se comporter pour obtenir une réaction positive de la part de son interlocuteur bien-entendant ?
- Comment être pris soi-même en considération, quand on est accompagné d'un entendant ?
- L'acceptation de son handicap, oui mais jusqu'où ?
- Comment bien vivre avec son handicap ?
- La double solitude du M.E qui vit seul.

## Prochain Rendez-vous

Mardi 3 novembre, de 16h30 à 18h30, à la MDA 1-3, rue Frédéric Lemaître 75020 Paris

(Nous ne pouvons malheureusement pas proposer de réunion au mois d'octobre et nous nous en excusons pour cause de travaux à la MDA).



Michèle Fleurant, psychologue de l'ARDDS

Des rendez-vous individuels peuvent également être pris directement avec Michèle Fleurant avant la réunion du groupe (confidentialité garantie). Merci de prendre contact avec l'ARDDS si vous êtes intéressé : [suzy.bassole@ardds.org](mailto:suzy.bassole@ardds.org)

□ Michèle Fleurant et Suzy Bassolé

# L'implant cochléaire

**L'implant cochléaire est un appareil destiné aux personnes atteintes de surdité neurosensorielle profonde à totale, non appareillable avec une aide auditive classique. La stimulation auditive induite est de nature électrique et non acoustique, au moyen d'électrodes implantées chirurgicalement dans la cochlée.**

L'implant cochléaire est né en France en 1957, sous l'impulsion de ses promoteurs historiques : les français Djourno et Eyries. La première implantation cochléaire en France avait été réalisée sur le premier patient en 1974 à l'hôpital St Antoine de Paris. Durant les années 80, l'amélioration des progrès technologiques et la miniaturisation des composants électroniques, ont permis d'optimiser l'implant cochléaire. En France, 800 à 1 000 implants cochléaires sont posés chaque année dans une vingtaine de centres.

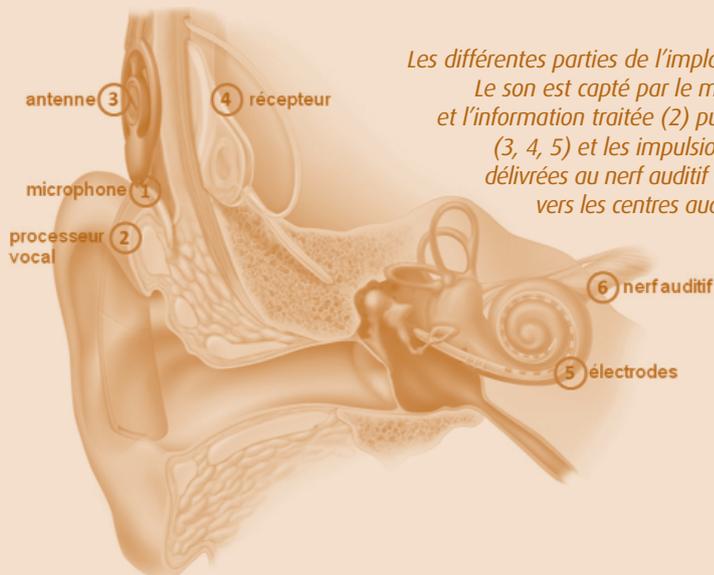
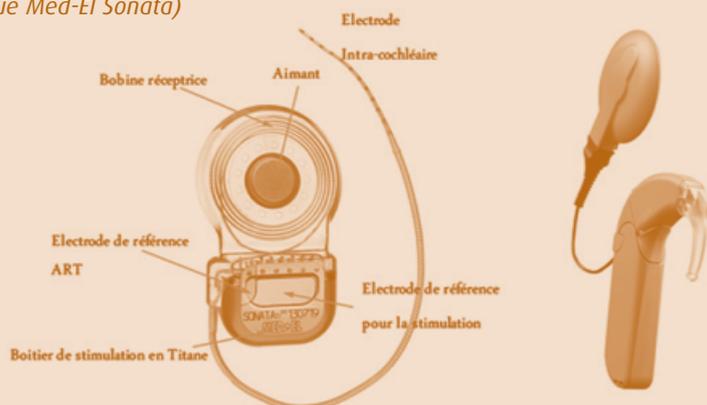
L'implant cochléaire est remboursé intégralement par la sécurité sociale depuis le 6 mars 2009 : 16 000 € pour la partie interne, 6 000 € pour la partie externe (lire article en page 13).

## Fonctionnement technique de l'implant

L'implant cochléaire a pour but de pallier le fonctionnement déficient de la cochlée (oreille interne). Il constitue une solution thérapeutique efficace lorsque la cochlée ne peut plus transformer les vibrations sonores (de la parole, des bruits, de la musique) en impulsions nerveuses transmises au nerf auditif ou lorsque des prothèses auditives ne permettent pas ou plus d'amplifier et de comprendre la parole.

### Figure 1 :

Partie interne (à gauche) et externe (à droite) d'un implant cochléaire (marque Med-El Sonata)



### Figure 2 :

Les différentes parties de l'implant cochléaire. Le son est capté par le microphone (1) et l'information traitée (2) puis acheminée (3, 4, 5) et les impulsions électriques délivrées au nerf auditif (6) cheminant vers les centres auditifs corticaux.

Quel que soit le fabricant (il en existe actuellement 4 dans le monde), l'implant cochléaire (IC) est toujours composé d'une partie interne implantée par voie chirurgicale et d'une partie externe amovible (Figure 1).

La figure 2 indique le mode de fonctionnement de l'implant : les sons captés par le microphone (1), sont analysés et codés en signaux par le processeur vocal (2) situé dans le contour, et envoyés à la partie interne par l'intermédiaire de l'antenne (3).

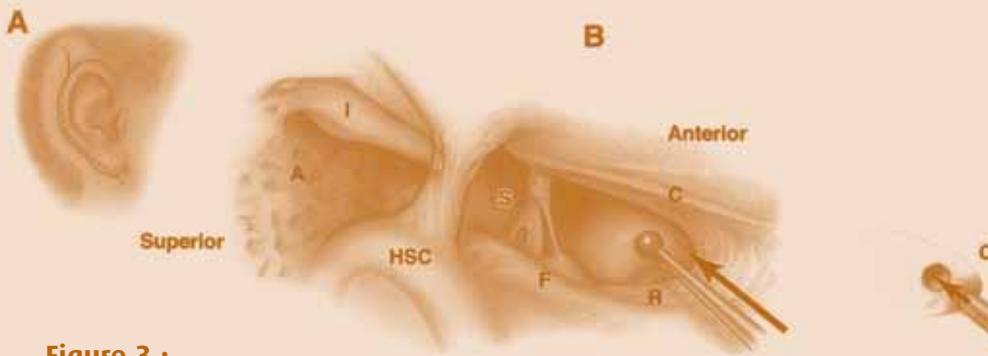
L'antenne externe émettrice est maintenue en regard du récepteur implanté grâce à un aimant à force réglable.

Le traitement du signal sonore réalisé est numérique comme tout appareil électronique moderne. Le récepteur (4) situé sous la peau, traite les signaux et les transmet sélectivement aux électrodes (5) insérées dans la spirale de la cochlée.

Celles-ci stimulent les terminaisons nerveuses du nerf auditif (6) selon une certaine répartition qui correspond à la physiologie de la cochlée : les fréquences aiguës stimulent celles de la base de la cochlée, tandis que les graves, celles du sommet. Cette répartition des fréquences dans la cochlée est appelée tonotopie.

## Chirurgie

La chirurgie de l'implant cochléaire est parfaitement codifiée, ce qui signifie que toutes les améliorations de techniques chirurgicales qui ont pu être rapportées ces 20 dernières années ont abouti à un protocole chirurgical standardisé. L'insertion chirurgicale de l'électrode est fondamentale et son exécution parfaite est déterminante pour espérer le meilleur résultat possible (Figure 3, page 7). Le chirurgien a la possibilité de choisir différentes tailles de longueur d'électrodes ou de configuration



**Figure 3 :**

*Schéma représentant dans une oreille droite la préparation chirurgicale dans l'oreille moyenne avant l'ouverture de la cochlée (pour réaliser l'insertion des électrodes). La région fraisée représente l'endroit où les électrodes seront insérées (zone de la fenêtre ronde). F : nerf facial; S : Etrier; I : enclume; C (à droite) ouverture de la cochlée, appelée cochléostomie.*

en fonction des indications et du bilan d'imagerie pré-opératoire. L'intervention débute par une incision derrière l'oreille, puis un fraisage de la cavité osseuse mastoïdienne. Un lit de réception est créé sous le plan musculaire, afin de recevoir la partie interne.

Ce n'est qu'au dernier moment que la cochlée est délicatement ouverte et les électrodes insérées très doucement, puis fixées afin qu'elles ne puissent ressortir de la cochlée. Des tests électrophysiologiques importants sont réalisés au bloc opératoire en fin d'intervention afin de vérifier le bon fonctionnement de l'implant cochléaire et de la réponse du nerf auditif. Ces tests ont une importance particulière chez l'enfant car les réponses objectives obtenues seront une aide au moment des premiers réglages.

En effet, si l'adulte devenu sourd implanté cochléaire est en mesure durant les phases de réglages d'orienter le réglage dans le choix des stratégies de programmation, ce n'est pas le cas de l'enfant. L'intervention dure environ 1h15 nécessite une hospitalisation de 24h. Une vaccination contre le pneumocoque est dispensée, de préférence avant l'opération. Une radiographie de contrôle post-opératoire permet de bien vérifier la disposition tridimensionnelle de l'électrode dans la cochlée. La stimulation effective de l'implant n'a lieu qu'environ 1 mois après la chirurgie après le temps de la cicatrisation.

### Indications chez l'adulte

Critères audiométriques :

- Surdités sévères 2<sup>e</sup> degré (80dB) à profonde
- Discrimination inférieure ou égale à 50% lors de la réalisation de tests d'audiométrie vocale à 60 dB avec la liste cochléaire de Fournier.

- En cas de fluctuation de l'audition, il y a indication à une implantation cochléaire lorsque la fréquence et la durée des fluctuations entraînent un retentissement majeur sur la communication.
- Absence de contre indication médicale.
- Motivations personnelles fortes

Dans tous les cas, - adulte et enfant -, une conservation suffisante de la fonction du nerf auditif, des voies et des centres auditifs doit être confirmée.

Il n'y a pas de limite d'âge supérieure à l'implantation chez l'adulte, sauf mise en évidence de troubles neuro cognitifs.

En cas de persistance de reliquats auditifs, il est possible de proposer un nouveau type d'implant cochléaire appelé implants électro-acoustiques qui permet de réaliser une stimulation acoustique classique sur certaines fréquences (graves) et une stimulation électrique sur les autres fréquences (aiguës).

En cas de restes auditifs sur l'autre oreille appareillée avec une prothèse auditive acoustique, le complément d'information fournie est souvent très utile pour améliorer la compréhension globale. De bonnes capacités de lecture labiale, de bonnes capacités cognitives, d'attention et mnésiques, sont également des facteurs prédictifs d'un bon résultat de l'implant cochléaire.

### Indications chez l'enfant

Pour l'enfant né sourd profond, l'âge optimal d'implantation actuellement est estimé avant 12 mois. L'implantation la plus précoce possible chez les sourds prélinguaux est un facteur majeur de réussite de l'implant cochléaire.

Si l'enfant n'a pas développé d'appétence à la communication orale,

dans le cas de la surdité congénitale profonde ou totale non évolutive, au-delà de 5 ans, il n'y a pas d'indication sauf cas particuliers vus avec le centre référent.

- Dans le cas d'une surdité profonde, l'implantation cochléaire est indiquée lorsque le gain prothétique ne permet pas le développement du langage.
- Dans le cas d'une surdité sévère, l'implantation cochléaire est indiquée lorsque la discrimination est inférieure ou égale à 50% lors de la réalisation de tests d'audiométrie vocale adaptés à l'âge de l'enfant. Les tests doivent être pratiqués à 60 dB, en champ libre, avec des prothèses bien adaptées.
- Une Implantation bilatérale dans le cas de surdités consécutives à une méningite, à un traumatisme ou à un syndrome d'Usher est indiquée.

Les critères audiométriques ne suffisent pas à poser l'indication chirurgicale. Il convient également au cours du bilan pré-opératoire d'apprécier le projet oraliste, la motivation parentale, leur degré d'implication, le contexte socio-culturel.

### Conclusion

Les quatre fabricants mondiaux d'implant cochléaire (Société Cochlear, Australie; Société Advanced Bionics, USA; Société Neurelec, France; Société Med-El, Autriche) consacrent une part importante de leur chiffre d'affaire dans la recherche et développement.

Les cliniciens et toutes les équipes prenant en charge l'implant cochléaire sont avec les fabricants les acteurs permanents de la recherche clinique afin que l'avenir rime toujours avec progrès. Les possibilités d'implant cochléaire combiné électro-acoustique (en cas de reste auditif sur les graves) et de l'implant cochléaire bilatéral offrent ainsi des solutions auditives de plus en plus proches de la physiologie auditive humaine.

□ **Professeur Sébastien Schmerber**  
**Clinique Universitaire**  
**Oto-Rhino-Laryngologie**  
**CHU Grenoble**  
**SSchmerber@chu-grenoble.fr**

# L'importance des réglages

**Les réglages sont importants dans la réhabilitation de l'audition avec implant cochléaire chez l'adulte**

Les réglages sont réalisés dans le Centre d'Implantation par un audiologiste ou « régleur ». Le processeur (partie externe de l'implant) est relié à l'ordinateur de réglage.

Le 1<sup>er</sup> réglage est un moment particulier, chargé d'attentes et d'émotions, souvent partagé avec un membre de la famille et bien sûr avec le « régleur » !

Après avoir vérifié le bon fonctionnement de l'implant, le régleur choisit les paramètres les plus adaptés pour une bonne réception du message, tout en tenant compte de l'histoire auditive et de la physiologie de la personne implantée.

Ensemble, régleur et patient recherchent les seuils de détection (les plus petits sons perçus), ainsi que les seuils de confort pour chaque électrode.

Le régleur envoie des « bips » d'intensité croissante et demande au patient d'évaluer l'intensité des bips perçus, sur une échelle proposant une graduation de sonie allant de « très faible » à « très fort ».

L'ensemble des électrodes couvre la totalité de la zone fréquentielle nécessaire à l'audition et à la compréhension de la parole, allant des graves +/- 180 Hz aux aigus +/- 8 000 Hz. La comparaison des seuils forts de toutes les électrodes permet d'équilibrer les sensations de volume entre les graves et les aigus.

Ainsi les programmes réalisés durant les séances de réglages délimitent le nouveau champ auditif.

Le but est de créer un programme qui permette d'entendre le plus clairement possible la parole, tout en restant confortable. Les bruits forts de l'environnement ne doivent jamais être agressifs.

Il n'y a pas de programme standard, il doit s'adapter aux besoins et aux remarques de la personne implantée, à un moment donné. Le programme terminé est ensuite mémorisé dans le processeur vocal.

**Puis arrive le moment tant attendu, avec la question : « Que vais-je entendre ? »**

Les premières impressions sont variées, allant de : « *Je vous comprends sans regarder vos lèvres et j'entends même le silence quand vous arrêtez de parler* », jusqu'au reproche « *C'est quoi ce bruit dans les oreilles, vous n'allez pas me laisser ça ?* » ou « *Vous avez une voix de canard !* ».

Ces premiers ressentis évoluent au fur et à mesure de l'adaptation et sont le plus souvent vite oubliés...

Un contrôle audiométrique permet de vérifier les nouveaux seuils de perception apportés par l'IC. Mais ils ne seront pas toujours corrélés à une bonne compréhension de la parole.

**La rééducation orthophonique aide à développer la fonction auditive**

Elle propose une éducation auditive spécifique. L'orthophoniste demande d'arrêter la prothèse contralatérale éventuelle, de façon à faciliter l'adaptation aux nouvelles informations auditives.

Il est nécessaire de réapprendre à écouter, d'être curieux, de reprendre des repères auditifs.

L'entraînement à percevoir, à identifier les mots, à comprendre la parole sans recours à la lecture labiale améliore réellement l'apport de l'implant cochléaire (IC). Il permet de faire découvrir les nouvelles possibilités auditives, de contrôler à nouveau l'intensité et la hauteur de sa voix et de travailler les confusions phonétiques qui peuvent persister.

Dès que la compréhension est possible sans lecture labiale, l'orthophoniste peut proposer des exercices de compréhension au téléphone.

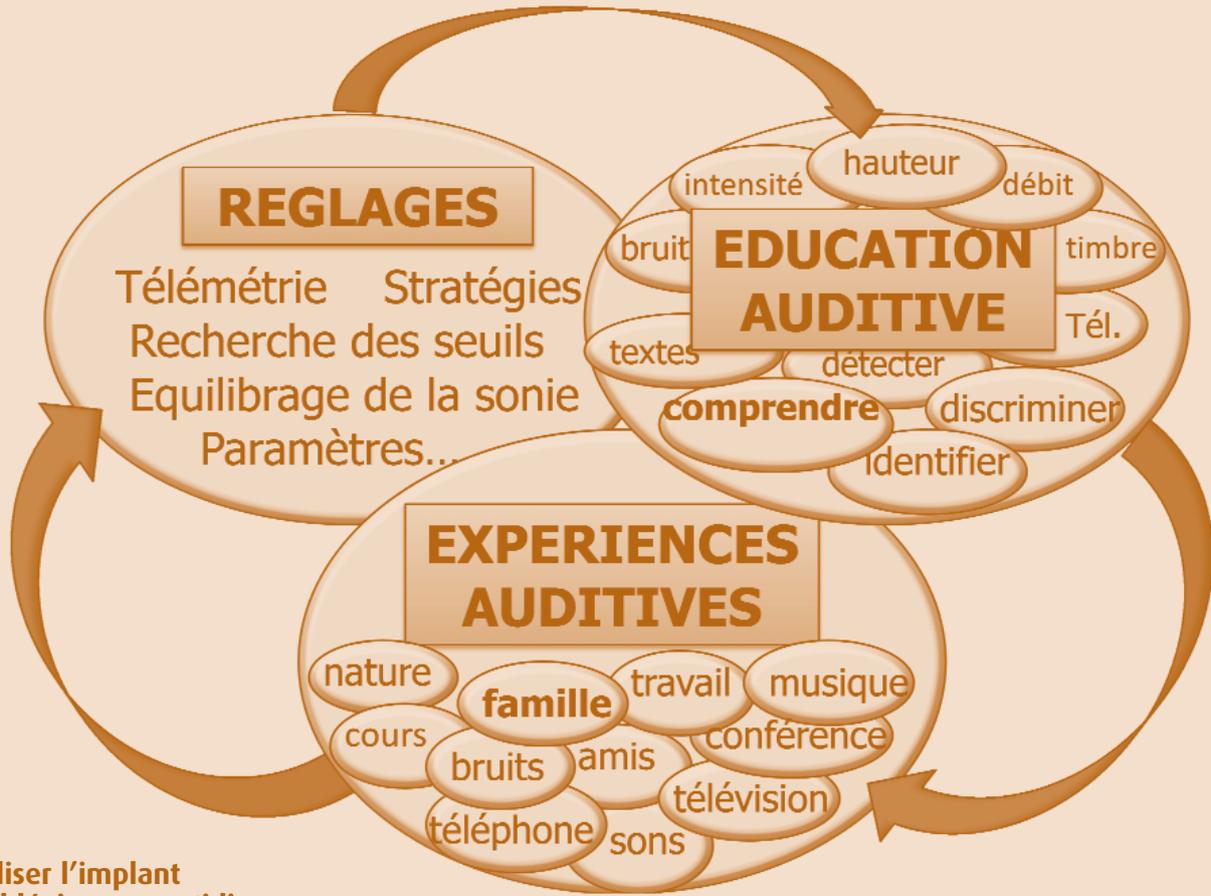
La personne devenue sourde ne téléphone souvent plus depuis longtemps. Décrocher le combiné du téléphone est souvent lié à beaucoup d'appréhension... Le fait d'expliquer qu'il ne faut plus positionner l'écouteur en face du conduit auditif, mais en face du micro du processeur, permet de faire des essais dans de bonnes conditions.

Des évaluations orthophoniques régulières permettent de comprendre et situer les difficultés éventuelles, d'apprécier l'évolution de l'audition et l'apport de l'IC. Elles mentionnent également l'évaluation subjective de la personne implantée. Ses comptes-rendus sont très utiles au régleur pour affiner et ajuster les réglages suivants.



Une séance de réglage

# Réhabilitation auditive



## Utiliser l'implant cochléaire au quotidien : se retrouver dans son environnement familier...

En dehors des séances de réglages et d'orthophonie, la personne nouvellement implantée peut expérimenter ses possibilités auditives, découvrir avec surprise tous les bruits qui l'entourent, en rechercher l'origine, pour pouvoir les mémoriser et les reconnaître ultérieurement.

L'adaptation à l'IC est d'autant plus rapide qu'il est porté du réveil au coucher.

Que de bruits non soupçonnés vont s'imposer à la conscience... Que d'émotions auditives en perspective : en famille, au travail, dans la rue...

C'est sans doute dans la communication avec autrui que le changement sera le plus important...

## Le centre d'implantation propose un calendrier de réglages, qui s'adapte ensuite à chacun selon ses besoins

Durant les premiers mois, plusieurs réglages préciseront les seuils qui évoluent rapidement.

Ce qui paraissait très aigu ou trop fort au premier abord, peut devenir rapidement bien trop faible pour comprendre la parole. Grâce à l'utilisation et à l'entraînement de sa fonction auditive, le patient aura de nouveaux besoins. On pourra affiner Les réglages en fonction de son ressenti et de ses remarques, tester de nouvelles options, proposer des réglages pour des situations différentes (ambiance bruyante, téléphone, musique...) Un rendez-vous annuel est conseillé pour vérifier le bon fonctionnement de l'implant et du processeur, pour évaluer la compréhension de la parole et pour réajuster les réglages.

Des réglages peuvent être demandés si la perception devient agressive ou trop faible, si la compréhension devient plus difficile, ou pour ajouter des options. Par exemple, celle qui permet de capter directement ce qui provient de certains téléphones ou de salles de cinéma équipés de Boucle à Induction Magnétique (BIM)...

## Conclusion

La réhabilitation de l'audition par implant cochléaire passe par 4 étapes essentielles : la 1<sup>re</sup> étant la pose de l'implant par voie chirurgicale.

### Suivent trois étapes qui se renforcent mutuellement, formant un cercle vertueux :

- **rechercher** les programmes les plus appropriés lors des réglages,
- **développer** la nouvelle fonction auditive, reprendre des repères qui faciliteront la compréhension de la parole en orthophonie,
- **s'adapter** à ces nouvelles possibilités auditives tout en découvrant au quotidien le plaisir d'entendre...

□ Denise Martin-Bonniot  
dmartin-bonniot@chu-grenoble.fr

# Demi-echec ou Demi-réussite ?

**Es-tu satisfait de ton implant ? Entends-tu mieux qu'avant ? Regrettes-tu de t'être fait implanter ? Boû... Ce genre de questions m'embarrasse.**

Mon implantation cochléaire date de 2003. J'étais sourd profond. Cophose totale d'un côté et 95 dB de perte de l'autre, avec juste un petit reliquat dans les fréquences graves. Impossible de téléphoner. Il ne me restait que la lecture labiale et l'ardoise pour converser. La pertinence de l'implant ne faisait donc aucun doute.

Quelques mots sur l'opération. Durée : un peu plus de 3 heures. Aucune douleur. Rétablissement très rapide. Ce n'est pourtant pas une petite opération. Le chirurgien doit creuser l'os pour pouvoir placer le récepteur sous la peau et forer un petit canal pour faire passer le porte-électrodes jusqu'à la cochlée. Introduire les électrodes dans cet organe minuscule exige une grande habileté. On s'en tire avec une douzaine de points de suture (voir photo). Dès que les cheveux repoussent, la cicatrice devient invisible.

En ce qui concerne les traumatismes post-opératoires, je n'ai pas eu de chance. Tout d'abord, une semi-agueusie qui a duré 6 mois (perte du goût sur la moitié de la langue, côté opéré). Et surtout des pertes d'équilibre qui persistent toujours. C'est cela le plus grave. J'étais habitué à la surdité mais pas aux pertes d'équilibre.



Après une semaine

Plus moyen de faire du vélo, ni des excursions en haute montagne ! Récemment je me suis cassé la figure dans un escalier du métro.

Submergé par une vague humaine qui sortait d'une rame, je n'ai pas pu atteindre la rampe et j'ai perdu mes repères visuels. Plus de honte que de mal.

Les réglages sont essentiels pour que l'implant soit efficace.

C'est dans le domaine musical que l'implant me procure de vrais plaisirs. Grâce à la restauration des aigus, je retrouve beaucoup de mes souvenirs musicaux. Certes, je ne les entends plus de la même façon qu'autrefois.

Il me faut restituer les notes à leur juste hauteur par suppléance mentale, mais peu importe. Beethoven, Ellington, Brassens sont redevenus mes amis.

“ **Ne vous laissez pas influencer par un témoignage. Chaque cas est particulier.** ”

Là encore, je n'ai pas eu de chance car la régleuse de mon hôpital était peu compétente. Durant les premiers 6 mois je n'entendais rien et j'ai eu souvent la tentation de jeter l'implant dans une poubelle.

Il m'a fallu monter à Paris pour trouver un bon régleur. Avec lui, la confiance est revenue. Ensuite, la rééducation auditive par orthophoniste m'a fait faire des progrès.

Où en suis-je six ans plus tard ? Toujours pas moyen de téléphoner. Mon dernier audiogramme vocal, en cabine insonorisée, montre une compréhension de 4 mots sur 10, performance qui passe à 7 mots avec l'aide de la lecture labiale. Nettement mieux qu'avant l'implantation, sans pouvoir pavoiser.

Alors, réussite ou échec ? C'est un peu l'histoire du verre à moitié plein donc à moitié vide. Tout dépend de l'humeur avec laquelle on considère le verre.

P.S. : Petit conseil aux personnes qui envisagent de se faire implanter : Ne vous laissez pas influencer par un témoignage plutôt qu'un autre. Les témoignages n'ont qu'une valeur statistique. Chaque cas est un cas particulier. Seuls les professionnels (médecins et chirurgiens) peuvent juger, à l'aide d'examen appropriés, s'il est bon de tenter l'implant. Dans mon cas, la longue période de privation sensorielle (je suis resté sourd pendant 35 ans avant l'implant) a certainement été un facteur défavorable.

□ René Cottin

# Implant... le bon plan ?

*Il s'agit ici de l'implant cochléaire.*



Après avoir pris contact avec le Professeur Bordure du C.H.U. de Nantes au printemps 2007, j'ai suivi les examens et tests (scanner, I.R.M., entretiens avec orthophoniste, psychologue, médecin, test du nerf auditif) en novembre de la même année en vue de l'implantation afin que l'équipe médicale se prononce sur mon cas : oui ou non, OK pour poser un implant cochléaire ?

Fin décembre 2007, je recevais l'accord (en cadeau de Noël ?) avec une date pour l'opération : le vendredi 21 mars 2008.

Ce jour là, levé tôt, je me présentais à 7 heures dans le service ; à 8 heures je commençais à « rejoindre les bras de Morphée » puis je retrouvais mes esprits vers 13 heures ; le lendemain en fin de matinée, mon épouse venait me chercher...

Un mois plus tard, nouveau rendez-vous au C.H.U. pour l'installation de la partie extérieure, puis les premiers réglages ; à partir de là a commencé la phase de rééducation auditive avec des

cours chez l'orthophoniste de l'hôpital, puis près de chez moi, ainsi que des déplacements au C.H.U. pour de nouveaux réglages (le dernier datant du 3 juin 2009).

Des bilans réguliers sont faits par l'orthophoniste de l'hôpital après les premiers réglages : à 1, 3, 6 mois, 1 an puis chaque année jusqu'à 5 ans... La rééducation auditive est un travail essentiel où la motivation et la patience jouent un rôle important.

Pour quel résultat ?

Pour moi, les réglages au début étaient faibles en intensité (le nerf auditif n'avait plus été sollicité depuis 35 ans !) donc je ne comprenais rien, que du bruit, du brouhaha ; et puis avec de nouveaux réglages, modifiés à plusieurs reprises, et la rééducation, au bout de trois mois je distinguais les bruits et la parole, j'entendais des sons aigus que j'avais oubliés (chants d'oiseaux), je comprenais certains mots.

Au bout de six mois, le bilan étant assez satisfaisant au niveau compréhension de la parole aussi l'orthophoniste m'a proposé d'arrêter la rééducation.

Ce n'est pas pour cela que j'ai arrêté de progresser, même si le rythme est plus lent, le cerveau continue à travailler et le peaufinage des réglages apporte encore de la compréhension et un plus grand confort.

Et la lecture labiale dans tous cela ? J'avoue que je la pratique maintenant quasi instinctivement et ça me facilite la compréhension, notamment dans les milieux bruyants car l'implant ne remplace pas l'oreille !

Je reste sourd mais passer d'une surdité (sur l'oreille gauche) de -100 db à -40 ou -50 db, c'est déjà beaucoup mieux, même si le son est différent, la compréhension est meilleure car toutes les fréquences (surtout les aigus) sont restituées.

“ **Alors content ?**  
– oui, très. ”

Alors content ? oui, très. Avant j'étais un peu freiné par l'aspect esthétique et le fait d'avoir une boîte remplie d'électronique dans le crâne ; en fait maintenant je n'y pense plus comme pour le port de l'aide auditive que j'ai toujours sur l'oreille droite ; pour rien au monde, je ne reviendrais en arrière. J'ai l'habitude de dire qu'entendre (de nouveau), « c'est bon pour le moral » ; en effet, c'est briser la spirale infernale de l'enfermement et de la dépression : mon entourage voit que je change, que je suis plus sociable.

Implant (cochléaire) rime-t-il avec Renaissance ? Contrairement aux apparences, pour moi, oui.

□ **Michel Girardeau**

# Une famille pas ordinaire...

*Au pied du Mont Blanc, j'ai fait une rencontre qui m'a enrichie.*



La mère d'une famille nombreuse a évoqué avec moi la manière de vivre la surdité et l'implantation de deux de ses enfants, nés sourds. Antoine a maintenant 17 ans et Cyrille 9. Ils sont nés sourds et ont été implantés dans leur petite enfance.

## Les points qu'elle a voulu souligner

Pour elle l'implant cochléaire est un outil exceptionnel, très fiable et qui se rapproche au plus près de l'oreille. L'engagement de la famille est primordial pour la réussite de l'implantation.

Pour les parents, le principal est de garder le bon sens, ne pas compliquer la vie, déjà bien remplie de famille nombreuse et d'enfants sourds. En particulier, il est indispensable de garder du temps pour chacun des autres enfants.

Il faut inventer la meilleure manière d'intégrer l'enfant.

Tous les outils la LSF (Langue des Signes Française), la LPC (Langue Française parlée Complétée) ont été pratiqués au démarrage par la famille.

Les séances de rééducation et d'orthophonie sont aussi très présentes.

Sur le plan éducatif, la conversation en famille, au cours des repas par exemple, est importante.

Chacun apprend à parler pour tous et l'enfant sourd peut gérer l'écoute des arguments des autres membres, sa propre réflexion et ses réponses.

La confiance en soi et dans le matériel joue un grand rôle. Antoine a mis du temps avant d'oser téléphoner. L'intervention d'une tierce personne a été décisive. Une amie a pris le temps nécessaire pour qu'il ait confiance en sa technique.

Mais l'enfant est aussi mis devant la réalité et l'obligation de prendre lui-même sa surdité en charge. C'est très exigeant, mais il n'a pas le choix. Avec l'aide quotidienne de sa famille, il va progresser et réussir à l'école. Antoine rentre en terminale S et Cyrille poursuit sa scolarité primaire.

La musique, le sport sont naturellement dans leur vie, avec la famille et les copains.

Cyrille apprend la trompette. Cet été, Antoine travaille dans une buvette et fait chaque jour le trajet en vélo.

Il faut bien sûr prendre garde aux appareils, attention à ne pas les mouiller, les faire tomber... il y a des accidents... Les copains le savent aussi et les considèrent comme les autres.

Mon interlocutrice conclut en disant que l'engagement de parents est très grand et permanent. Ce qui l'a le plus choquée, dans les rencontres avec d'autres familles, c'est que certains ont honte de la surdité de leurs enfants!

## Voici le témoignage d'implantations « réussies ».

Cette réussite n'est pas seulement technique, mais aussi humaine et familiale.

Le mot de la fin est pour Clément (5 ans), à sa maman qui lui demande quelle est sa plus grande chance, il répond : « *J'entends!* ».

□ Anne-Marie Choupin

De nombreux témoignages sur les implants nous sont parvenus, que nous n'avons pu placer dans ce numéro et qui paraîtront dans les numéros suivants.

□ La rédaction

# Le remboursement des implants et de leurs accessoires

**Il y a du nouveau au sujet de la prise en charge des implants cochléaires. Le matériel et sa pose étaient jusqu'en mars 2009 pris en charge, dans chaque hôpital, lieu d'implantation, par un fond spécial d'innovation. Depuis cette date, les implantations sont inscrites sur la liste de la Sécurité Sociale.**

**Depuis mars 2009, les implants cochléaires sont pris en charge par la Sécurité Sociale, à hauteur de :**

- 6 000 € pour le remplacement du processeur, si celui-ci a plus de 5 ans.
- 100 € par an pour la réparation du processeur et le remplacement des accessoires (antenne, cordon d'antenne, aimant, corne, bobine d'induction, câbles audio et TV...)
- 120 € par an pour les piles jetables.
- 600 € tous les 5 ans pour les batteries rechargeables et les rechargeurs.

## Attention

Les remboursements par les Caisses d'Assurance Maladie ne se sont possibles que sur présentation d'une ordonnance fournie par le Centre d'implantation et d'une facture fournie par le fabricant indiquant le code de nomenclature LPPR.

Si la facture dépasse les forfaits indiqués ci-dessus, le patient devra s'adresser à sa mutuelle. À noter que ces nouvelles règles ne changeront rien pour les nouveaux implantés pour qui l'opération chirurgicale, la fourniture du premier matériel et les prestations initiales resteront totalement gratuites.

À noter aussi qu'à l'heure où nous publions ces informations, l'Arrêté de 2 mars 2009 n'a pas encore été suivi de circulaires précisant les modalités d'application.

Une certaine disparité semble exister d'une région à l'autre.

En particulier les demandes de remplacement des processeurs ayant plus de 5 ans sont provisoirement bloquées.

N'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous rencontrerez pour vous faire rembourser.

□ René Cottin

## Changement de TVA sur les piles

**Du nouveau aussi pour les tarifs des piles des appareils de correction auditive et des implants cochléaires : la TVA à la baisse !**

Depuis plusieurs années, les associations de devenus sourds remarquaient que la TVA sur les piles variait selon l'usage des piles : celles qui servaient aux appareils de correction auditive (ACA), était de 19,6%, alors que celles des implants cochléaires, était de 5,5%.

Début janvier, l'harmonisation se fait ! La TVA passe à 19,6% pour toutes les piles. Pas vraiment un progrès pour nous !

Les implantés cochléaires protestent, les associations interrogent le Ministère. La Caisse Nationale de Solidarité Active (CNSA) s'inquiète de la question.

Lors d'une réunion organisée par la CNSA, et à laquelle participent les représentants de la commission ACA du Bucodes, une personne du Ministère du Budget donne l'explication suivante : la TVA sur les aides techniques pour les personnes handicapées est 5,5% sauf si ces aides techniques peuvent servir à des non handicapés. Les piles en question pourraient donc servir à autre chose que les appareils de correction auditive !

À la suite de la réunion, et après une rapide enquête, la commission ACA du Bucodes a écrit au ministère pour lui indiquer que les piles utilisées pour les ACA ou les Implants sont des piles Zinc-Air et

sont spécifiques à cet usage. Elles ne conviennent pas pour les jeux vidéo ou jouets d'enfants. Elles doivent donc, au même titre que les batteries rechargeables de certains implants, bénéficier de la TVA à taux réduit. Il semble que de son côté un syndicat d'audio prothésistes présent à la réunion ait fait la même démarche.

Le ministère a accepté cette explication et ramené la TVA sur les piles à 5,5%.

À vous de vérifier si c'est bien le cas là où vous achetez vos piles. Faites nous part des endroits où la loi n'est pas appliquée.

□ Anne-Marie Choupin

Le prix d'achat et les forfaits de remboursement des piles sont deux choses différentes et indépendantes.

# Le tour de France à Saint-Fargeau

**Cet hiver, une nouvelle étonnante mettait en émoi notre village de Saint-Fargeau : le Tour de France y ferait étape !**

Je ne suis pas sportive, et j'ai une opinion très réservée sur cet événement qui est quand même la 3<sup>e</sup> manifestation sportive mondiale. Pour une bourgade de 1 800 habitants, l'arrivée du Tour nécessite de nombreux investissements humains, techniques et financiers. Le Conseil Général de l'Yonne participe beaucoup et activement, le Conseil Municipal aussi et il ne manquait que les bonnes volontés humaines, qui, au début, furent un peu longues à répondre à l'appel.

Depuis 30 ans que nous habitons Saint-Fargeau, nous avons toujours essayé de participer activement à la vie de la commune. Mais, depuis que je suis devenue plus sourde et que j'ai dû abandonner mon école, je préférais échapper à toutes ces situations où la communication devient très vite un handicap majeur.

Mon mari, le premier, a proposé son aide, alors que le 15 juillet est une date où la moisson prime sur toute autre activité. À mon tour, je me suis engagée en précisant bien qu'il valait mieux me trouver un poste sans contact avec le public. Depuis des semaines, des équipes œuvraient au décor du village, mais étant tenue par mes corrections faites à la maison, je ne pouvais me joindre à eux. Début juillet, nous avons appris les répartitions des tâches : les hommes de la maison étaient en charge de la circulation (très réglementée) et de l'accès aux parkings.

Et, on m'a proposé de préparer le café et un « en-cas » pour les personnes qui installent le podium, les tribunes, toute la logistique... avant l'arrivée des coureurs.



*Même pour une personne qui n'a pas de souci d'équilibre, c'était le parcours du combattant d'avancer entre les câbles.*

Le jour dit, à 5h30 du matin, je commençais la tournée des boulangers du village avec 3 acolytes pour récupérer les viennoiseries et les pains. Aucune circulation possible à l'intérieur de Saint-Fargeau : tout s'est fait à pied et en portant des grandes caisses de pains au chocolat ou de croissants. Pas moyen de se servir d'une canne comme je le fais dès que je suis en territoire inconnu ou sur un sol inégal.

Les dames qui m'accompagnaient me connaissaient « de vue » mais ignoraient mon problème d'audition et... d'équilibre. Très vite, on a fait davantage connaissance et elles ont très bien su s'adresser à moi en me regardant ou en répétant s'il le fallait. Nous n'avions pas imaginé à quoi ressemble l'installation des podiums et des équipements pour l'arrivée : les camions installés pendant la nuit autour de notre salle des sports étaient à touche-touche... et surtout des kilomètres de câbles électriques (34 km exactement nous apprend le journal) sont posés au sol en tous sens !

Finalement, le plus drôle c'est que je suis tellement habituée à faire attention quand je marche que je n'ai pas eu de problèmes... mais une autre dame a été rattrapée de justesse par 2 messieurs alors qu'elle tombait, déstabilisée par cet embrouillamini de fils électriques ! Aucune difficulté liée à l'handicap pour préparer le café, découper fromages ou pâtés, ou présenter les plateaux. Tout s'est fait de manière joyeuse et détendue. Pourtant, à plusieurs reprises, j'ai été confrontée à « *Haa je n'ai pas compris* ». Habituellement, la gorge se serre, je me crispe et finis par me demander ce que je fais là et pourquoi je me suis encore mise dans cette situation...

Ce matin-là, tous ces petits malentendus ou ces blagues que les autres devaient me répéter sont passés sur du velours, s'effaçant devant notre objectif : faciliter au maximum la venue des monteurs du Tour.

Plusieurs de ces messieurs affamés ou ayant senti l'odeur du café sont venus voir... et pas moyen d'échapper aux questions : « *les douches? plus de papiers dans les toilettes? »*

Bien sûr j'ai dû faire répéter et expliquer que j'étais sourde : « *Ah bon, vous portez des appareils et ça ne suffit pas? - Et bien non, en plus des appareils, il faut qu'on me parle en me regardant, et de pas trop loin »*.

Aussitôt les interlocuteurs dévient : « *Ma belle-sœur est comme vous, mais elle refuse de s'appareiller, elle dit que c'est insupportable ces machins-là »...* ou « *Mais vous comprenez tout ce que les gens se disent alors quand vous regardez? - Heu, non je ne suis pas espion dans l'âme et quand on ne sait pas de quoi parlent les personnes c'est très difficile de lire sur leurs lèvres! »*.

Et puis, ça m'a permis d'en apprendre plus sur la vie du Tour, ces hommes qui arrivent en pleine nuit, et réussissent à garer avec précision leurs énormes camions dans le noir, qui dorment 2 ou 3 heures, installent l'arrivée, redorment pendant la course et commencent à tout démonter et recharger, une fois le dernier coureur arrivé.

150 techniciens et 130 véhicules pour cette équipe chargée des arrivées.

Sûrement autant pour l'installation des Départs.

Le château de Saint-Fargeau



Il y a eu un moment très difficile auquel je n'ai pas pu échapper, faute de bras suffisants dans l'équipe, celui où il a fallu présenter les tables couvertes de victuailles lors du briefing où le chef donnait les instructions au micro retransmises par la régie sons placée dans un camion juste derrière nous. Toutes les équipes étaient réunies, les pompiers, les gendarmes, les employés municipaux... qui sont vite passés derrière les tables pour nous prêter main forte.

Très rapidement et de façon naturelle, j'ai trouvé « ma » place, loin des boissons où les questions affluaient : « *thé? chaud? froid? lait? sucre?... »*, devant le fromage (une seule sorte, pas de choix possible)... cependant, plusieurs fois, j'ai dû faire appel à une bonne oreille...

Heureusement, ces travailleurs de l'ombre du Tour de France avaient très faim mais avaient aussi encore beaucoup de travail. Tout a disparu en à peine 20 minutes mais 20 minutes difficiles à vivre!

Je conserve en mémoire le regard lourd d'incompréhension d'un jeune homme qui m'a demandé plusieurs fois, je ne saurais jamais quoi, à un moment où tout le monde était très occupé... tant pis! Mais j'ai très bien compris, la demande, en labial c'est sûr, d'une dame qui souhaitait un sac pour emporter la collation à ses collègues restés dans la fameuse régie... Demande qu'elle venait de faire à mon associée de droite qui n'avait pas entendu! Une petite victoire malgré tout!

Finalement aucun regret d'avoir participé à cette expérience, j'ai vu et découvert l'envers du décor assez fantastique de ce fameux Tour... et j'ai trouvé une place, même devenue sourde, parmi tous les bénévoles.

Il y a encore quelques années, je n'aurais jamais osé participer ainsi, mais avec le temps, je m'accommode, et je retrouve les plaisirs de partager qui avaient été si forts dans ma vie d'entendante.

Le handicap n'est pas une barrière infranchissable qui nous isole.

En apprenant à le prendre en compte, on peut continuer à mener une vie enrichissante et souriante.



L'équipe d'arrivée monte cette installation, reproduite exactement dans chaque ville étape, pour permettre une même identification des lieux aux coureurs, à l'encadrement, aux journalistes...

□ **Manuella Lefèvre**

# De la lecture labiale à l'implant cochléaire

*Une malentendante belge nous fait part de son témoignage.*

J'avais 32 ans quand j'ai été appareillée pour la première fois au stade d'une surdité moyenne bilatérale. C'était en 1982.

Insidieusement la surdité s'était installée et a continué sa progression. 10 ans plus tard, j'avais envie de sortir de mon isolement et je me suis mise à rechercher un moyen alternatif de communication. Il m'a fallu attendre encore 3 ans de plus.

une écoute de qualité et un échange d'informations utiles et d'expérimenter des situations concrètes. L'accueil que j'y reçois, la qualité d'« écoute » des malentendants qui maîtrisent la lecture labiale me séduit.

Je deviens vite une élève attentive et persévérante.

Je m'essaye aussi à la langue des signes en m'inscrivant à un cours du soir avec ma fille pendant 2 ans.

L'expérience est une compétence avec des connaissances spécifiques qui peuvent être mises à disposition d'autrui.

Je ne m'en lasse pas. La convivialité, le partage, le rire et la détente fusent.

De groupe en groupe les élèves partent mais l'amitié se tisse, y compris en France.

## Retrouver la confiance et l'estime de soi

Nous sommes en 1995, la journée mondiale des sourds s'organise à Liège. Pour la première fois je rencontre le monde associatif des sourds et malentendants.

Quelques mois plus tard la Ligue Belge de la Surdité organise des cours de lecture labiale à Liège. C'est la première fois en dehors de Bruxelles. L'instauration de ces petits groupes permettent de retrouver la confiance et l'estime de soi, de favoriser la socialisation, d'établir

Je persévère encore 3 autres années mais ma capacité à m'exprimer en langue des signes est limitée.

Nous sommes en 1999, je viens de perdre mon emploi, mes enfants ont grandi et j'éprouve le besoin de donner une autre orientation à ma vie. C'est à ce stade que ma vie converge. L'élève en lecture labiale que j'étais deviens monitrice de lecture labiale, éditeur responsable des « Cahiers de l'Audition » et militante pour la cause des malentendants.

Les stages de l'ARDDS en sont un autre vecteur tout aussi important. J'ai été implantée en 2002.

Aujourd'hui je suis parfaitement réintégrée auditivement et 4 de mes élèves sont passés par le même stade. Plusieurs se sont fait appareiller avec succès. Tous ont acquis un bon niveau en lecture labiale.

C'est un énorme bonheur de voir toutes ces personnes reprendre leur vie de plein pied.

Je dirais, comme dans la chanson d'Édith Piaf, Non, rien de rien, Non, je ne regrette rien...

□ **Françoise Raach-Cloos**  
(Province de Liège, Belgique)

## Une révolution dans les loisirs pour malentendants

*Pour la première fois, à partir de septembre 2009, des professeurs vont ouvrir régulièrement leurs cours de danse simultanément aux entendants et aux malentendants.*

En effet, les professeurs d'Alisé Danse équipés d'un matériel révolutionnaire combinant boucle magnétique et systèmes lumineux peuvent maintenant enseigner à tous les malentendants appareillés ou non.

Breveté et testé depuis quelques mois dans un cours spécifiquement créé, le système n'est actuellement utilisable en France que par Alisé Danse.

Il sera sans doute ultérieurement diffusé en province dans plusieurs autres centres de danse.

Les cours et entraînements pour tous commenceront le 18 septembre.

**Danses de salon** débutants tous les samedis de 10h à 11h.

**Rock et Salsa** deux vendredis soir par mois de 20h30 à 21h30 (demander le planning) ou 21h30 à minuit (consulter Alisé Danse).

**À quatre minutes à pied du Métro Porte d'Orléans.**

### Espace Acadanse

25<sup>bis</sup>, avenue de la République

92120 Montrouge

Contact : Alisé Danse

Tél. : 06 80 66 00 11

Mail : [galinauds2@wanadoo.fr](mailto:galinauds2@wanadoo.fr)

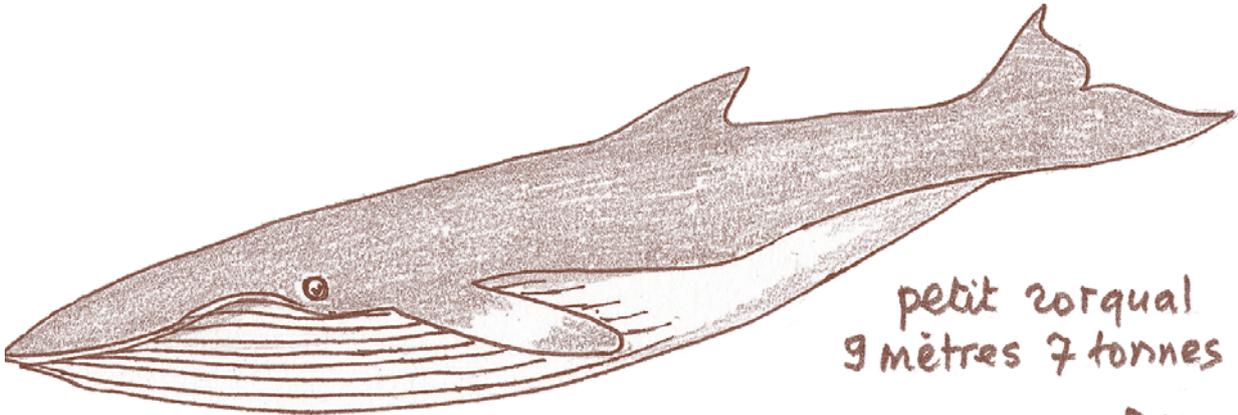
Web : [www.acadanse-paris.com](http://www.acadanse-paris.com)

**Séance d'essai offerte entre le Vendredi 18 septembre et le samedi 17 octobre 2009.**

□ **Serge Galinaud**

# Le bruit peut tuer

**Chez l'homme, le bruit peut rendre sourd. Chez les cétacés, c'est beaucoup plus grave, car il peut provoquer la mort.**



petit rorqual  
9 mètres 7 tonnes

René

Un article récent, paru dans Le Monde, attire notre attention sur la pollution sonore de nos océans et sur les conséquences dramatiques que cette pollution présente pour les mammifères marins.

Les faits sont là : en septembre 2002, entre les Canaries et le détroit de Gibraltar, des bateaux de l'OTAN procédaient à des exercices. Le même jour, 14 baleines s'échouèrent sur les plages avoisinantes.

L'autopsie révéla des lésions au niveau des oreilles internes. Cet échouage massif n'était pas le premier, mais cette fois il n'y avait plus de doute sur son origine. Principaux accusés : les sonars à basse fréquence et forte puissance, utilisés par les navires de guerre pour détecter les sous-marins. Mais les militaires ne sont pas seuls en cause. Les pétroliers le sont aussi.

Ils utilisent, au cours de leurs campagnes sismiques destinées à détecter les gisements off-shore, des canons à air de forte puissance qui créent des vibrations intenses en fond de mer.

Ces coups de canon dans un milieu incompressible créent de chocs sonores violents.

À noter que dans l'eau, les ondes sonores se déplacent cinq fois plus vite que dans l'air.

L'ouïe a une grande importance chez les cétacés. Elle leur sert principalement à s'orienter et à se repérer.

Même s'ils ne disposent pas de pavillons externes comme nous en avons, les cétacés ont un conduit auditif qui débouche par un petit trou situé derrière l'œil.

Mais c'est surtout par conduction osseuse qu'ils perçoivent le mieux les sons. C'est leur mâchoire inférieure qui joue le plus grand rôle dans la réception et la transmission des sons à l'oreille interne. Ils ont même un sixième sens, lié à l'ouïe.

Il s'agit de l'écholocation, analogue aux systèmes des sonars. Ils émettent un signal sonore qui va rebondir sur une cible et qui revient à son point de départ en renseignant ainsi sur l'azimut et la distance de la cible.

Ces animaux sont déjà persécutés par des pêches peu réglementées. Des milliers de dauphins finissent accidentellement dans les grands filets dérivants.

L'interdiction de la chasse baleinière n'est pas respectée par certains pays qui perpétuent leurs massacres. A tout cela s'ajoutent maintenant les effets de la pollution sonore.

Quand l'homme va-t-il comprendre qu'en exterminant certaines espèces animales, et en détruisant ainsi l'équilibre biologique de la planète, c'est sa propre existence qu'il met en jeu ?

P.S. : Je suis particulièrement sensible à la beauté des cétacés qui m'ont procuré des émotions intenses au cours de traversées atlantiques. Ainsi le 5 décembre 2001, alors que je naviguais en plein océan au large des Açores, trois baleines sont venues tourner autour du voilier. C'était de petits rorquals, facilement identifiables : front plat, dos gris, ventre blanc à gros sillons, nageoire pectorale blanche. Pendant près d'une heure ces trois majestueux mammifères, à la nage lente et puissante, exécutèrent un ballet époustouflant, frôlant dangereusement la coque, passant sous la quille pour réapparaître sur l'autre bord, s'éloignant, revenant...

Avec mes coéquipiers, nous étions absolument fascinés, incapables de dire un mot... mais pas très rassurés. Par la suite, un spécialiste des cétacés m'a expliqué que les petits rorquals ont la particularité d'être très curieux et qu'hélas, cette curiosité leur coûte cher quand ils ont affaire à des chasseurs baleiniers.

René Cottin

# Le cinéma européen

**Au Printemps, deux exemples remarquables de cinéma européen. Comme, il n'y a pas eu, hélas, de projection de film français sous-titré à Paris, depuis « Entre les murs » au MK2 quai de Seine en 2008 (sauf erreur), plusieurs d'entre nous, doivent se contenter des films étrangers, en VO. En ces temps où il est beaucoup question de l'Europe, pourquoi ne pas en profiter pour évoquer deux échantillons du cinéma européens ?**

## « Étreintes brisées » de Pedro Almodovar (Espagne)



Pedro Almodovar réussit à nous éblouir une fois de plus avec une œuvre pleine de poésie, mélange de drame et d'humour. C'est un superbe film, tout au plus pourrait on reprocher à « *Étreintes Brisées* » de comporter parfois quelques longueurs.

Dans « *Étreintes Brisées* », il nous fait passer successivement du temps présent au temps passé pour nous conter l'histoire d'un réalisateur à la double identité. Après un terrible accident de voiture, il y a 14 ans, dans lequel il a perdu non seulement la vue, mais aussi Lena, la femme de sa vie, Mateo Blanco a abandonné son nom de baptême pour adopter un pseudonyme, Harry Caine, préférant survivre avec l'idée que Mateo Blanco est mort avec celle qu'il aimait. Désormais, Harry Caine vit grâce aux scénarios qu'il écrit et à l'aide de son ancienne et fidèle directrice de production, Judit García, et du fils de celle-ci, Diego. Dans cette nouvelle vie, Harry n'est pas quelqu'un de mélancolique et cafardeux, mais plutôt un aveugle actif et séducteur qui a développé tous ses autres sens pour jouir de la vie.

Le récit revient sur son histoire d'amour passionnelle avec Lena (magnifique Pénélope Cruz), qui était une actrice débutante, prisonnière des griffes d'Hernesto, un riche et vieil homme d'affaires.

Il y a une scène inoubliable, quand Hernesto, suspicieux, demande à une femme de transcrire ce que disent les lèvres de Lena sur un écran sans son ! La lecture sur les lèvres au service des maris jaloux ? pourquoi pas ? en tous les cas la formidable habileté de cette femme à lire sur les lèvres fait vraiment envie (mais est ce possible ?)

Le long métrage du héros, « *Filles et Valises* », pourrait très bien faire partie de la propre filmographie d'Almodovar. Décidément, le réalisateur espagnol est l'un des cinéastes les plus talentueux de sa génération. Ses films parviennent toujours à nous émouvoir tout en nous faisant rire.

## « Millénium, le film » de Aeden Oplev (Suède)

Trois pavés venus du froid qui ont fait haleter des millions de lecteurs : écrits par Stieg Larsson, un journaliste suédois connu pour son engagement contre l'extrême droite, un héros pur et dur, une héroïne atypique, punkette rebelle et géniale experte en ordinateur... et au bout de deux ans : 10 millions d'exemplaires vendus à travers le monde.

Mais *Millénium* c'est aussi un film ; seul le tome 1 « *Les hommes qui n'aimaient pas les femmes* » a été adapté pour l'instant. Le film, sans se révéler aussi génial que les polars, ne déçoit pas, on y retrouve l'ambiance à la fois glauque et violente du livre.



Le rythme de l'histoire est mené tambour battant. Ancien rédacteur de *Millénium*, revue d'investigations sociales et économiques, Mikael Blomkvist est contacté par Henrik Vanger, patriarche d'un puissant groupe industriel familial, pour relancer une enquête abandonnée depuis 40 ans sur la disparition de sa nièce Harriet. Mikael est secondé par Lisbeth Salander (le réalisateur a su dénicher la perle rare, en la personne de Noomie Rapace, pour incarner à merveille la fameuse superwoman gothique).

Mikael Blomkvist, cassé par un procès en diffamation qu'il vient de perdre, se plonge sans espoir dans les documents cent fois examinés, jusqu'au jour où une intuition lui fait reprendre un dossier. En établissant un lien entre la disparition de Harriet et une série de meurtres abominables commis il y a plus de quarante ans, les deux enquêteurs découvrent une histoire familiale sombre et odieuse. Mais chez les Vanger on aime le secret et on n'apprécie guère de voir ce passé ressurgir.

Le phénomène *Millenium* n'est pas qu'un génial best-seller de fiction. C'est aussi un thriller tragique un peu sordide et... réel : l'auteur, Stieg Larsson, est mort brutalement l'année de la publication du troisième tome. Il n'a pas pu savourer l'ahurissante réussite de ses œuvres. Sa compagne, Eva Gabrielson, avec laquelle il vivait depuis 30 ans et qui l'avait aidé à l'écriture de *Millenium*, a été dépouillée de tout : appartement, droits d'auteur... par la famille de Larsson (La famille Larsson a démenti ces accusations portées par Eva). En tous cas, on attend impatiemment les adaptations des deux autres tomes.

□ Aline Ducasse

Septembre 2009

# À Paris, **présentation des spectacles** adaptés aux personnes malentendantes et sourdes

## Saison 2009/2010 - mardi 9 Juin 2009

**Acces Culture présente pour la 1<sup>re</sup> fois la prochaine saison théâtrale accessible aux sourds et malentendants avec ses écrans individuels.**

Rendez vous très sympathique ce mardi, en fin d'après midi à la MDA du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, le public est si nombreux que des dizaines de personnes n'ont pu trouver une place assise. Tout est prévu pour que tous entendent et puissent participer aux échanges. C'est un réel plaisir de rencontrer une équipe de spécialistes jeunes et enthousiastes qui nous présentent l'un après l'autre les futurs spectacles de la saison à la Comédie Française et au Théâtre de Chaillot; à les entendre, on a évidemment envie d'aller à tous les spectacles. D'ores et déjà, nous avons retenu la 1<sup>re</sup> sortie théâtrale de la rentrée pour nos adhérents en matinée et en soirée :

- « *l'Avare* » de Molière, à la Comédie Française, dans des décors et des costumes du XVII<sup>e</sup> siècle, le samedi 17 octobre à 14h et le vendredi 13 novembre à 20h30.
- « *Alice* », « *le Dragon bleu* », contes que l'on peut voir en famille, « *Le cas Jekyll* » par Denis Podalydès, et du Hip Hop avec la Compagnie Farid d'O.
- Des reprises de spectacles formidables que nous avons déjà vus : « *Fantasio* », « *Cyrano* » mais nous encourageons tous ceux qui n'ont pas encore eu cette chance à ne pas la manquer.
- Une autre création, tirée d'un texte ancien du IV<sup>e</sup> siècle d'Aristophane « *les Oiseaux* », et également des spectacles accessibles en LSF.

Acces Culture intervient aussi à Angers, Rennes, Marseille, Grenoble, Lyon, etc. (voir [www.accesculture.org](http://www.accesculture.org)).

Et aussi **reprise des visites au Louvre en lecture labiale** deux expositions « *Titian, Tintoret, Véronèse* » le samedi 3 octobre à 11h et le vendredi 13 novembre à 19h et « *D'Izmir à Smyrne* » le samedi 5 décembre à 14h et, parmi les œuvres du musée, les Primitifs français le samedi 28 novembre à 14h. Pour le théâtre et pour les visites au Louvre inscription à [L'ARDDS \(sorties@ardds.org\)](mailto:sorties@ardds.org).

☐ **L'ARDDS**

Quel que soit votre profil,  
la Mutuelle Intégrance vous ouvre ses portes !



En plus des remboursements habituels (dentaire, optique, consultations...), **Intégrance vous propose une complémentaire santé réellement adaptée à vos besoins !**

**Appareillage :** forfait audioprothèses, forfait aides techniques...

**Frais médicaux :** prise en charge de l'orthophoniste, de l'ORL...

**Intégrance Assistance :** prise de RDV chez le médecin par SMS...

Et en plus : boucles magnétiques dans nos délégations...

mutuelle  
**intégrance**

L'esprit de solidarité

## La Mutuelle Intégrance

propose une complémentaire santé adaptée aux personnes sourdes ou malentendantes :  
**la garantie Handicap Auditif.**



Demandez un devis personnalisé sur notre site Internet :

[www.integrance.fr](http://www.integrance.fr)

ou par mél :

[isourd@integrance.fr](mailto:isourd@integrance.fr)

ou contactez nous par fax ou SMS

01 44 92 42 54 06 18 37 86 28

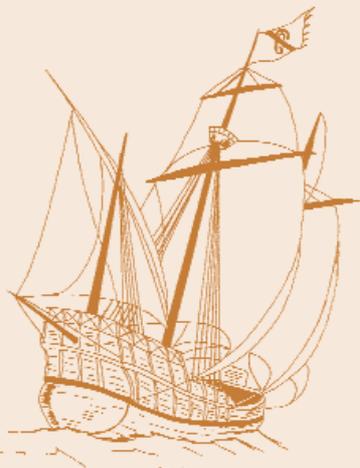
**N° Cristal** 09 69 320 325

APPEL NON SURTAXÉ



Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au Registre National des Mutuelles sous le n° 340 359 900. Siège : 89 rue Darnémont - 75882 Paris cedex 18. Toutes marques déposées.





# Nos sections & activités

**75** **ARDDS nationale**  
**Siège et section parisienne**  
**Responsable : Aline Ducasse**  
 La Maison des Associations du xx<sup>e</sup>  
 1-3, rue Frédéric Lemaître  
 75020 Paris  
[contact@ardds.org](mailto:contact@ardds.org)  
[www.ardds.org](http://www.ardds.org)

## Bulletin d'adhésion/ d'abonnement

Option choisie	Montant	
• Adhésion avec journal	26 €	<input type="checkbox"/>
• Adhésion sans journal	12 €	<input type="checkbox"/>
• Abonnement seul (4 numéros)	28 €	<input type="checkbox"/>

### Bien préciser les options choisies

Nom, prénom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Pays : .....

Fax : .....

Courriel : .....

Date de naissance : .....

Actif ou retraité : .....

Désire une facture (pour les professionnels) :  
 Oui  Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :  
 (enveloppe timbrée à joindre)  
 Oui  Non

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre  
de l'ARDDS.

**02** **ARDDS 02 - Aisne**  
**Responsable : Marie-France Bentz**  
 37, rue des Chesneaux  
 02400 Château-Thierry  
 Tél. : 03 20 69 02 72  
[ardds02@orange.fr](mailto:ardds02@orange.fr)  
**Permanences :**  
 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h  
 au 11<sup>bis</sup>, rue de Fère à Château-Thierry  
 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14h à 16h  
 Hôpital de Villiers-St-Denis

**38** **ARDDS 38 - Alpes**  
**Responsable :**  
**Anne-Marie Choupin**  
 29, rue des Mûriers  
 38180 Seyssins  
 Renseignements :  
 Tél. : 04 76 49 79 20

**Permanences :**  
 1<sup>er</sup> lundi du mois de 17 heures  
 à 18h30 à l'**URAPEDA**, 5, place  
 Hubert-Dubedout à Grenoble  
 3<sup>e</sup> lundi du mois de 14h30 à 16h30  
**Résidence Notre Dame**,  
 8, rue Pierre Duclot  
 38000 Grenoble  
[ardds38@wanadoo.fr](mailto:ardds38@wanadoo.fr)

**44** **ARDDS 44**  
**Loire - Atlantique**  
**Responsable : Huguette Le Corre**  
 4, place des Alouettes  
 44240 La Chapelle-sur-Erdre  
 Fax : 02 40 93 51 09

**Accueil**  
 Réunion amicale le 2<sup>e</sup> samedi  
 du mois, de 15 heures à 17h30

**46** **ARDDS 46 - Lot**  
**Responsable :**  
**Monique Asencio**  
**Espace Associatif Clément-Marot**  
 46000 Cahors  
[asencio.monique@wanadoo.fr](mailto:asencio.monique@wanadoo.fr)

**75** **ARDDS 75**  
**Accueil**  
 Jeudi de 14 à 18 heures  
 (hors vacances scolaires zone C)  
 75, rue Alexandre Dumas  
 75020 Paris

**Séances d'entraînement  
à la lecture labiale**  
 Jeudi de 14 à 16 heures  
 (hors vacances scolaires zone C)  
 75, rue Alexandre Dumas  
 75020 Paris

**56** **ARDDS 56**  
**Bretagne - Vannes**  
**Responsable : Pierre Carré**  
 106, avenue du 4-Août-1944  
 56000 Vannes  
 Tél./Fax : 02 97 42 72 17  
**Accueil**

Réunion amicale le mardi  
 dès 17 heures  
**Maison des Associations**  
 6, rue de la Tannerie  
 56000 Vannes  
**Lecture labiale  
et conservation de la voix**  
 Mardi à partir de 17 heures  
**Maison des Associations**  
 6, rue de la Tannerie  
 56000 Vannes  
 Lundi à 15 heures, **salle Argoat**  
 Maison-Mère des Frères  
 56800 Ploërmel

**57** **ARDDS 57**  
**Moselle - Bouzonville**  
**Responsable : Guy Dodeller**  
 4, avenue de la Gare - BP 25  
 57320 Bouzonville  
 Tél. : 03 87 78 23 28  
[ardds57@yahoo.fr](mailto:ardds57@yahoo.fr)  
 Réunion amicale  
 le 1<sup>er</sup> lundi du mois à 17h15  
 4, avenue de la gare  
 57320 Bouzonville

**64** **ARDDS 64**  
**Pyrénées**  
**Responsable : René Cottin**  
**Maison des Sourds**  
 66, rue Montpensier  
 64000 Pau  
 Tél./fax : 05 59 81 87 41  
 Réunions, cours de lecture labiale  
 et cours d'informatique  
 hebdomadaires

**85** **ARDDS 85**  
**Vendée**  
**Responsable : Michel Giraudeau**  
 4, rue des Mouettes  
 85340 Île d'Olonne  
 Tél. : 02 51 90 79 74  
 si courriel pas possible  
[ardds85@orange.fr](mailto:ardds85@orange.fr)

Et n'oubliez pas de venir sur le site  
de l'ARDDS : [www.ardds.org](http://www.ardds.org)